

Communs, biens communs

Les **communs** désignent les ressources gérées de manière collective par une communauté. Pour Daniela Festa (2018), la notion de communs repose sur trois éléments : une **ressource**, une **communauté**, et une **pratique** qui établit des règles d'accès et de partage.

Le terme anglais **commons** désigne, originellement, des terres utilisées en commun par des communautés villageoises, en particulier pour le pâturage extensif, que l'on traduirait en français par les « **communaux** » ou « terrains communaux ». On le trouve souvent sous la forme d'un substantif au pluriel (« les communs ») mais on peut écrire aussi « le commun » ou « les biens communs ».

Le débat autour de cette notion reste d'actualité depuis la « **Tragédie des communs** », titre d'un article du biologiste américain Garrett Hardin, paru en 1968 dans *Science*. L'auteur y démontrait que l'usage collectif d'une ressource aboutissait nécessairement à sa surexploitation et à sa destruction, chaque usager tendant à prélever plus qu'il ne le devrait. Les seuls remèdes étaient, pour l'auteur, soit la nationalisation, soit la privatisation du bien commun. L'article a été depuis beaucoup contesté, par exemple par Elinor Ostrom (Cardenas et Sethi, 2016 ; Locher, 2018).

La contestation de l'article d'Hardin repose sur l'idée que la propriété en commun peut s'avérer **plus efficace, plus juste et plus durable** que la propriété privée ou publique. Les communs apparaissent ainsi de plus en plus souvent comme un mode de propriété alternatif aux deux modes de propriété les plus courants (privée et publique), permettant la préservation des ressources. La notion émerge en droit dans plusieurs pays comme l'Inde ou l'Italie, parfois en réaction aux excès des privatisations (Festa, 2018) assimilées aux **enclosures**. La notion est aujourd'hui utilisée dans toutes les sciences sociales et son succès en géographie s'explique par ses nombreuses applications dans le champ du rapport des sociétés à leur espace. Dans le domaine de la **fabrique urbaine** par exemple, les **communs urbains** peuvent être une forme de réponse à la **ville néolibérale**.

L'article et les encadrés de la « notion à la une » consacrée aux communs par Géoconfluences, Daniela Festa, Mélanie Dulong de Rosnay et Diego Miralles Buil en ont donné plusieurs exemples : non seulement les **ressources** (eau, électricité...) mais aussi le **logement**, les **services** (bibliothèques, transports), les **espaces publics** (jardins, parcs, musées...) et le patrimoine immatériel. C'est de ce dernier domaine que relèvent les **communs de la connaissance** (*creative common*, **logiciel libre**...) qui consistent à proposer une alternative au brevetage et au copyright en mettant des savoirs à la disposition de tous.

(JBB) juin 2018.

Références citées

- Cardenas, Juan Camilo et Sethi, Rajiv. « **Elinor Ostrom : par-delà la tragédie des communs** », *La Vie des idées*, traduit de l'anglais par Arianne Dorval. 11 octobre 2016.
- Festa, Daniela. « **Les communs** », notion à la une de Géoconfluences, juin 2018 (avec la contribution de Mélanie Dulong de Rosnay et Diego Miralles Buil).
- Locher, Fabien. « **La tragédie des communs était un mythe** », *Journal du CNRS*, 4 janvier 2018.

